

**ID-11 Developer (Part B) USA/Can**

SELON LE RÈGLEMENT SUR LES PRODUITS DANGEREUX (HPR)

**RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE****1.1 Identificateur de produit**

Désignation Commerciale ID-11 Developer (Part B) USA/Can  
Code du produit. 1960457, 1960475

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation Identifiée Développeur photographique  
Utilisations Déconseillées Pas connu.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fabricant  
Identification de la société HARMAN Technology Ltd  
Adresse du Fabricant Ilford Way  
Mobberley  
Knutsford  
Cheshire East  
WA16 7JL  
Code postal  
Téléphone: +44(0)1565 650000  
Fax +44(0)1565 872734  
Email web-admin@harmantechnology.com  
Heures de bureau

Fournisseur  
Identification de la société Amplis Foto Inc.  
Adresse du Fournisseur 22 Telson Street  
Markham  
Ontario

Code postal L3R 1E5  
Téléphone: 905 477 4111  
Fax 905 477 2502  
Email christine@amplis.com  
Heures de bureau

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Association canadienne des centres antipoison et de toxicologie clinique  
Tél. d'urgence ligne d'assistance nationale (Ex. Québec & Nunavut) - 1-844-764-7669  
Centre antipoison du Québec (CAPQ) - 1-800-463-5060  
Nunavut - Contactez votre centre de santé local  
Contacter contact@infopoison.ca

**RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Réglementation sur les produits dangereux Repr. 1B :Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

Désignation Commerciale ID-11 Developer (Part B) USA/Can

Pictogramme(s) de Danger



GHS08

Mention(s) d'Avertissement Danger

Mention(s) de Danger H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Mention(s) de mise en garde  
P102: Tenir hors de portée des enfants.  
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P405: Garder sous clef.  
P501: Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

**ID-11 Developer (Part B) USA/Can****2.3 Autres dangers**

Rien de connu.

**2.4 Autres informations**

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le rubrique 16.

**RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1 Substances**

Non applicable.

**3.2 Mélanges**

COMPOSANTS DANGEREUX	N° CAS	%W/W	Mention(s) de Danger	Pictogramme(s) de Danger
Sodium sulphite	7757-83-7	60-100%	Non classé.	Aucun
Pentasodium triphosphate	7758-29-4	1-5%	Non classé.	Aucun
Sodium tetraborate decahydrate	1303-96-4	1-3%	Eye Irrit. 2B H320 Repr. 1B H360	GHS08

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le rubrique 16.

**RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS****4.1 Description des premiers secours**

Inhalation EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.  
 Contact avec la Peau EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.  
 Contact avec les yeux EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.  
 Ingestion EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Traiter symptomatiquement.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. Traiter symptomatiquement.

**RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'Extinction Appropriés Comme approprié pour combattre un feu environnant.  
 Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

L'échauffement peut provoquer une décomposition.

**5.3 Conseils aux pompiers**

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome.

**RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pratiquer une ventilation adéquate. Eviter la production de poussières. Ne pas respirer les poussières. S'assurer du port d'une protection individuelle totale (y compris protection respiratoire) pendant l'enlèvement des déversements.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Alerter les autorités compétentes lors de déversements et de déchargements accidentels dans des cours d'eau.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser en la balayant la substance répandue et la transporter en lieu sûr. Utiliser un aspirateur pour ramasser les matières répandues, lorsque c'est faisable.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Consulter Aussi les Rubrique 8, 13.

**RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de

**ID-11 Developer (Part B) USA/Can**

protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Garder sous clef. Tenir hors de portée des enfants.

Température de stockage

Ambiante.

Temps limite de stockage

Stable dans les conditions normales.

Matières incompatibles

Rien de connu.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Développeur photographique

**RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1 Paramètres de contrôle**

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE.	N° CAS	LTEL (TWA 8 heures, ppm)	LTEL (TWA 8 heures, mg/m³)	STEL (ppm)	STEL (mg/m³)	Remarque:
Borate, composés inorganiques du, (don't l'acide borique)	1303-96-4		2		6	Pi

Région  
Canada - FrenchSource  
Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Valeurs D'exposition Admissibles des Contaminants De L'air, Mai 2024, Québec, Canada.Remarque  
PiRemarques  
la poussière inhalable.**8.2 Contrôles de l'exposition**

8.2.1. Contrôles techniques appropriés Utiliser avec une ventilation, un système d'extraction ou un masque de protection.

8.2.2. Équipements de protection individuelle



Protection des Yeux

Portez des lunettes de protection avec protections latérales (EN ISO 16321-1).



Protection de la peau

Porter des vêtements et des gants de protection: Gants imperméables (EN 374). Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants.



Protection respiratoire

Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire.



Risques thermiques

Rien de connu.

8.2.3. Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Alerter les autorités compétentes lors de déversements et de déchargements accidentels dans des cours d'eau.

**RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique

Solide.

Couleur

Pas connu.

Odeur

Pas connu.

Point de fusion/point de congélation

Pas connu.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et plage d'ébullition

Pas connu.

Inflammabilité

Pas connu.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Pas connu.

Point d'éclair

Non applicable.

Température d'auto-inflammabilité

Pas connu.

**ID-11 Developer (Part B) USA/Can**

Température de décomposition	Pas connu.
pH	Pas connu.
Viscosité Cinématique	Pas connu.
Solubilité	Solubilité (Eau) : Pas connu. Solubilité (Autre) : Pas connu.
Coefficient de distribution n-octanol/eau (valeur log)	Pas connu.
Pression de vapeur	Pas connu.
Densité et/ou densité relative	Pas connu.
Densité relative de vapeur	Pas connu.
Caractéristiques de la particule	Pas connu.
<b>9.2 Autres informations</b>	Aucun.

**RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>10.1 Réactivité</b>	Non attribué.
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions normales.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	Non attribué.
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	Pas connu.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	Aucuns produits de décomposition dangereux connus.

**RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

<b>11.1 Informations sur les effets toxicologiques</b>	
Toxicité aiguë - Ingestion	La méthode de calcul : Non classé.
Toxicité aiguë - Contact avec la Peau	La méthode de calcul : Non classé.
Toxicité aiguë - Inhalation	La méthode de calcul : Non classé.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	La méthode de calcul : Non classé.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	La méthode de calcul : Non classé.
Données sur la sensibilisation de la peau	La méthode de calcul : Non classé.
Données sur la sensibilisation respiratoire	La méthode de calcul : Non classé.
Mutagénicité sur les cellules germinales	La méthode de calcul : Non classé.
Cancérogénicité	La méthode de calcul : Non classé.
Toxicité pour la reproduction	La méthode de calcul : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
L'allaitement	La méthode de calcul : Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	La méthode de calcul : Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	La méthode de calcul : Non classé.
Danger par aspiration	La méthode de calcul : Non classé.
<b>11.2 Autres informations</b>	Pas connu.

**RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

<b>12.1 Toxicité</b>	
Toxicité - Invertébrés aquatiques	Peu toxique pour les invertébrés.
Toxicité - Poissons	Peu toxique pour les poissons.
Toxicité - Algues	Peu toxique pour les algues.
Toxicité - le compartiment sédiment	Non classé.
Toxicité - Milieu terrestre	Non classé.
<b>12.2 Persistance et dégradabilité</b>	Pas connu.
<b>12.3 Potentiel de bioaccumulation</b>	Pas connu.
<b>12.4 Mobilité dans le sol</b>	Pas connu.

**ID-11 Developer (Part B) USA/Can****12.5 Autres effets néfastes**

Rien de connu.

**RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Éliminer dans une décharge appropriée.

**13.2 Autres informations**

L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

**RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Non classifié comme dangereux pour le transport.****14.1 Numéro ONU**

Non applicable

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

Non applicable

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non applicable

**14.4 Groupe d'emballage**

Non applicable

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Non classé comme Polluant Marin.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Pas connu

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Pas connu

**RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

Ce produit a été classé conformément à l'HPR et le fichier SDS contient tous les renseignements requis par HPR.

**15.1 Réglementations canadiennes**

Liste des substances domestiques (LSD) 7757-83-7, 7758-29-4, 1303-96-4

Liste de contrôle des exportations Non indiqué

Liste des substances prioritaires (LSP) Non indiqué

Liste des substances toxiques Non indiqué

Liste des substances de l'Inventaire Non indiqué

national des rejets de polluants (INRP)

**RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS**

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour:

**LÉGENDE**

Pictogramme(s) de Danger



GHS08

Classification des dangers

Eye Irrit. 2B : Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2B  
Repr. 1B : Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B

Mention(s) de Danger

H320: Provoque une irritation oculaire.  
H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Mention(s) de mise en garde

P102: Tenir hors de portée des enfants.  
P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

**ID-11 Developer (Part B) USA/Can**

Acronyme	<p>P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. P405: Garder sous clef. P501: Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales. ETA : Estimations de la Toxicité Aiguë CAS : Chemical Abstracts Service LTEL : Limites d'exposition à long terme STEL : Limite d'exposition à court terme STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles</p>
----------	--

Principales sources de références et pour Réglementation sur les produits dangereux  
les données utilisées pour l'établissement  
du SDS

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. HARMAN Technology Ltd ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. HARMAN Technology Ltd n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.